

Lot n° : **284**

DEPARTEMENT DE LA VENDEE

VILLE DE LA ROCHE SUR YON

Rue de la Brossardière

Lotissement à usage principal d'habitation "Les Domaines de la Brossardière" Ilot 5 - Tranche 8

autorisé par arrêté n° PA 085 191 24 Y0002 du 24 octobre 2024
arrêté modificatif en cours

Section : ZL
N° : 425
25, impasse Madeleine Chusseau

Superficie : 254m²

Superficie de plancher maximale : 170m²

Maître d'Ouvrage



Brossardière Aménagement
Moulin Neuf
85 000 LA ROCHE SUR YON



Terrimo Atlantique
22, Rue Benjamin Franklin
85000 LA ROCHE SUR YON
Tel : 02 51 41 06 15



SAFIR
Moulin Neuf
85 000 LA ROCHE SUR YON

Paysagiste - Concepteur

Lorraine DODAINAS
GEOUEST



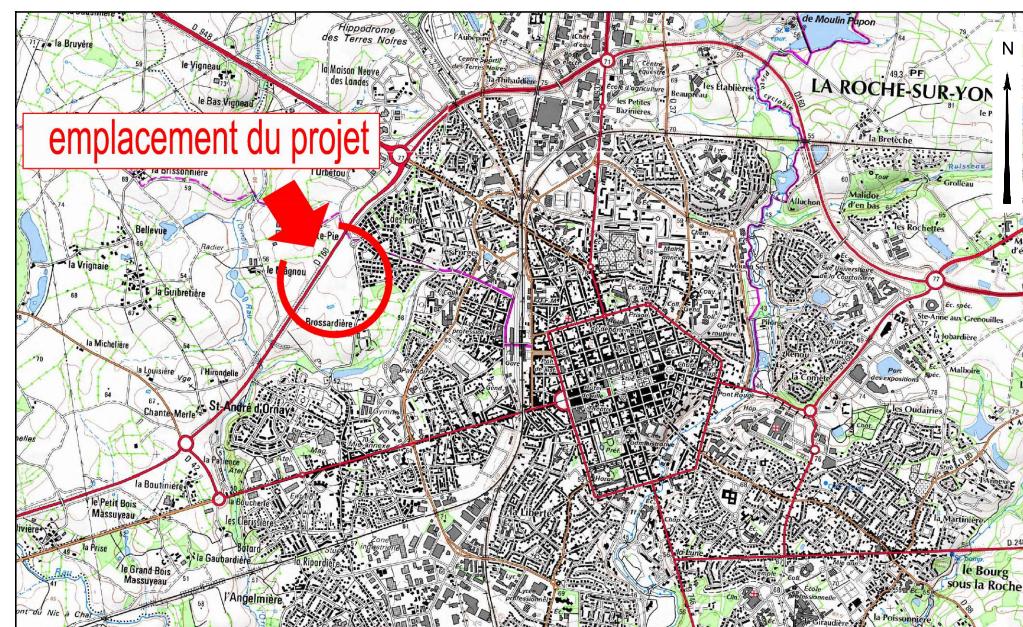
DES EXPERTS POUR DES CONSEILS SUR MESURE

www.geouest.fr

46 rue B. Franklin - BP 50352
85009 LA ROCHE-SUR-YON CEDEX
Tél. 02 51 37 27 30 - contact@geouest.fr

PLAN INDIVIDUEL

PLAN DE SITUATION



PLAN D'ENSEMBLE



LEGENDE

- [Dotted pattern] Zone non constructible
- [Red dots] Accès automobile privatif interdit
- [Blue dashed line] Implantation partielle obligatoire en limite séparative
- [Black dashed line with arrowhead] Emplacement obligatoire de l'accès automobile et du parking privatif (dimension 6.00m x 5.00m minimum et 6.00m x 6.00m minimum le long des voies de 5m de largeur)
- [Car icon] Emplacement des places de stationnement publiques
- [Green trees] Plantation projetée (emplacement de principe)
- [Green grass] Espace Vert (engazonnement)
- [Green bush] Végétation existante conservée

LÉGENDE CLÔTURE

- [Orange dashed line] Clôture à l'alignement sur la voie portant l'accès au lot
- [Purple dashed line] Clôture en limites séparatives et en fonds de lots ne donnant pas sur des espaces communs ou des voies de circulation
- [Green dashed line] Clôture en limites séparatives et en fonds de lots donnant sur des espaces communs ou des voies de circulation

Ouvrages hors sol : (emplacement et cote à titre indicatif)

- 00.00 - cote terrain naturel (niveling effectué avant travaux de viabilité)
- 00.00 - cote projet voirie indicative (à vérifier après travaux de finition)
- regard tabouret EU
- regard tabouret EP
- 00.00 - cote tampon du regard EU
- 00.00 - cote radier du branchement EU }=> cotes suivant plan de récolelement
- 00.00 - cote tampon du regard EP
- 00.00 - cote radier du branchement EP }=> cotes suivant plan de récolelement
- CGV - coffret électrique/GAZ
- regard téléphone
- citerneau AEP
- candélabre



Ouvrages hors sols :

Position non contractuelle n'engageant pas la responsabilité du concepteur.
Des modifications pouvant intervenir à l'exécution des travaux, avant tout projet de construction, les acquéreurs devront impérativement vérifier le positionnement définitif des ouvrages (AEP, EU/EP, Électricité, GAZ, Téléphone, candélabres).

